

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la commission permanente deux projets d'immobilier d'entreprises, vecteurs de développement économique du territoire et de créations d'emplois.

Le présent rapport s'inscrit dans le soutien réaffirmé de la collectivité départementale au développement économique et à l'emploi à travers son dispositif en faveur de l'immobilier d'entreprises porté par ALSABAIL.

1. Société Art et Portails à Bischwiller

L'entreprise, créée en 2008, est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de portails. Implantée à Bischwiller en 2010 dans un local acquis au moyen d'un montage ALSABAIL, la société compte 17 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8M€ en 2012, en forte progression par rapport à celui de 2010.

Afin d'augmenter la surface de production et de stockage, l'entreprise souhaite réaliser une extension de 800m², pour un budget immobilier estimé à 450 000 euros HT.

La création de 6 emplois est annoncée dans les 24 prochains mois.

S'agissant d'un projet porté par une société civile immobilière (la SCI Art et Terre), l'opération est susceptible de bénéficier d'un montage ALSABAIL à hauteur de 15% de l'investissement immobilier, selon la répartition ci-après :

Département	3/4 soit 50 625 €
Commune de Bischwiller	1/4 soit 16 875 €

2. Société R&D Project Managing à Dossenheim-sur-Zinsel

Créée en 1996, la société est spécialisée dans l'étude, la conception et la création de machines spéciales, utilisées dans les secteurs industriels, et emploie 20 personnes sur le site de Dossenheim-sur-Zinsel.

Afin d'étendre son site de production, les dirigeants de la société souhaitent réaliser une extension de 327 m² de locaux, pour un budget estimé à 750 000 euros HT.

La création de trois emplois à court terme est annoncée.

S'agissant d'un projet porté par une société civile immobilière (la SCI 3R Immo), l'opération est susceptible de bénéficier d'un montage ALSABAIL à hauteur de 15% de l'investissement immobilier, selon la répartition ci-après :

Département	4/5 soit 90 000 €
Communauté de communes du Pays de Hanau	1/5 soit 22 500 €

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus, les crédits nécessaires seraient imputés sur l'enveloppe 39132, gérée en AP/CP (programme Alsabail ; AP 2014/1), dotée de 791 475 euros d'autorisation de programme disponible.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à ALSABAIL, au titre du dispositif départemental de soutien à l'immobilier d'entreprises, les avances sans intérêts suivantes :

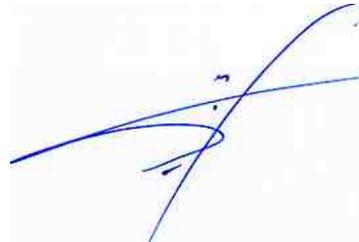
- 50 625 euros au titre du projet d'extension de la société Art et Portails à Bischwiller, porté par la SCI Art et Terre,

- 90 000 euros au titre du projet d'extension de la société R&D Project Managing à Dossenheim-sur-Zinsel, porté par la SCI 3R Immo.

La commission permanente autorise le président du Conseil Général à signer les conventions à intervenir (selon la convention-type approuvée).

Strasbourg, le 23/06/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL